



ASSOCIATION  
JOURNÉE  
NATIONALE DE  
L'AUDITION



## Pour que la santé auditive soit enfin au cœur de la politique de santé publique

En cette Journée Nationale de l'Audition, nous, Fondation Pour l'Audition, Journée Nationale de l'Audition, France Acouphènes, parlementaires, professionnels de l'audition et représentants de personnes concernées, demandons aux pouvoirs publics d'agir sans plus attendre pour que **la prévention de la perte de l'audition, des acouphènes, et de l'hyperacousie** soit une réalité. Selon l'Inserm, **un adulte sur quatre** est concerné par une forme de troubles de l'audition, en France.

L'audition, parce qu'elle concerne toutes les générations, doit être au cœur des engagements d'une politique de santé publique ambitieuse. Ainsi, nous demandons aux pouvoirs publics de lancer une campagne nationale de sensibilisation, de mettre en place un dépistage systématique de l'audition à 50 ans, d'intégrer la santé auditive dans « Mon bilan de prévention aux quatre âges clés de la vie » déployé par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, et enfin, de considérer les acouphènes et l'hyperacousie comme un handicap afin d'avoir accès à une prise en charge appropriée.

Ces actions sont essentielles pour prévenir la perte de l'audition, les acouphènes et l'hyperacousie.

Les récentes données de la littérature montrent que toutes les générations sont concernées par les troubles de l'audition. Des chiffres alarmants devraient pourtant nous interpeller : **un jeune sur deux dans le monde** s'expose à des niveaux sonores dangereux pour son audition (volume trop important au casque pour l'écoute de la musique ou la pratique de jeux vidéo, concerts et boîtes de nuit). C'est pourquoi il est nécessaire de **sensibiliser** la population à la préservation de son capital auditif et au suivi de sa santé auditive **tout au long de la vie**.

Pour assurer une prise en charge efficace, il est essentiel de les **repérer très précocement**. Tout retard dans la prise en charge a un fort retentissement sur la qualité de vie, tant sur le plan social, familial et professionnel que sur l'état de santé en général. Chez l'enfant, une surdité non accompagnée a un impact sur le développement du langage oral et sur son bien-être. Chez l'adulte et la personne âgée, elle retentit sur la communication, les relations sociales et la santé (dépression, déclin cognitif, démence).

Les acouphènes et l'hyperacousie, notamment, sont des symptômes préoccupants, affectant de 15 à 18 millions de personnes en France<sup>1</sup>. Les acouphènes, qui sont souvent accompagnés d'autres troubles comme des vertiges, des migraines ou encore des troubles anxiodépressifs, ont un impact significatif sur la vie quotidienne. Cela entraîne des conséquences sur la santé mentale et la vie professionnelle, avec des coûts sociaux et individuels importants, estimés à 11,8 milliards d'euros par an<sup>2</sup>. Malheureusement, les acouphènes et l'hyperacousie ne sont pas toujours considérés comme un handicap, ce qui limite l'accès à une prise en charge appropriée.

L'inaction est coûteuse en termes de santé et de bien-être des personnes touchées par un trouble de l'audition. Elle l'est également d'un point de vue financier et économique, compte tenu des pertes financières découlant de l'exclusion de la communication, de l'éducation et de l'emploi des personnes concernées. Au contraire, le *Rapport Mondial de l'audition* de l'OMS (2020) a démontré qu'investir dans les soins de l'oreille et de l'audition était rentable pour nos sociétés.

Nous sollicitons donc les pouvoirs publics afin qu'ils se saisissent dès aujourd'hui de cet enjeu de santé publique.

<sup>1</sup> Source : Baromètre Ifop – JNA Acouphènes 2024, publié en février

<sup>2</sup> Source : Étude *Poids Economique et Social des Acouphènes en France*, menée par les associations JNA et France Acouphènes, février 2024



ASSOCIATION  
JOURNÉE  
NATIONALE DE  
L'AUDITION



## Auteurs :

**Fondation Pour l'Audition** : La Fondation Pour l'Audition, présidée par Monsieur Jean-Pierre Meyers, est depuis 2015 reconnue d'utilité publique et œuvre au quotidien pour faire avancer la cause de la santé auditive. Cet héritage imprègne la marque d'une culture de l'action de terrain, concrète et positive. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation, améliorer le quotidien des personnes sourdes, malentendantes et leurs proches, mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

En créant et fédérant des projets dans le domaine de la recherche avec la création de l'Institut de l'Audition, centre de l'Institut Pasteur, la fondation a pour vocation de mobiliser tous les talents qui partagent l'ambition d'aider les personnes sourdes ou malentendantes à mieux vivre au quotidien. Pour agir au service du développement de la recherche dans le domaine de l'audition, la fondation s'inscrit ainsi dans un programme ambitieux qui structurera et accélérera la recherche, les soins et la prévention dans le domaine de l'audition en France. Pour en savoir plus : [fondationpourl audition.org](http://fondationpourl audition.org)

**Association JNA (Journée Nationale de l'Audition)** : Depuis sa création, l'association JNA est engagée et milite pour relever les défis de l'audition en France :

- Pour l'information santé dans le domaine de la santé auditive ;
- Pour l'éducation à la santé auditive dès le plus jeune âge ;
- Pour une prise en charge médicale de qualité équitable sur l'ensemble du territoire et pour toutes les populations dont celles les plus éloignées du parcours général de santé ;
- Pour le développement des dépistages de repérage à visée d'orientation médicale ;
- Pour que l'audition de la population fasse partie de la veille sanitaire. Prochaine campagne nationale Journée Nationale de l'Audition, jeudi 14 mars 2024. L'association est éligible à l'intérêt général et veille depuis sa création en 1996 au respect de ses valeurs de neutralité et d'indépendance. Pour en savoir plus : [journee-audition.org](http://journee-audition.org)

**Association France Acouphènes** : Association d'intérêt général régie par la loi de 1901, France Acouphènes existe depuis décembre 1992. Totalement indépendante, elle est animée par des bénévoles souffrant eux-mêmes d'acouphènes, d'hyperacousie, de vertiges de Ménière ou de neurinome de l'acoustique. Pour en savoir plus : [france-acouphenes.fr](http://france-acouphenes.fr)

## Députés, associations et professionnels qui soutiennent la tribune :

### Députés :

- M. Philippe Fait, député du Pas-de-Calais
- M. François Gernigon, député du Maine-et-Loire
- Mme Christine le Nabour, députée d'Ille-et-Vilaine

### Associations :

- Association de réadaptation et défense des devenus-sourds – ARDDS
- Yann Griset, président - Fédération SurdiFrance
- Surdi Info

### Professionnels :

- Docteur Marie-José Fraysse, Professeur Hung Thai-Van - Association Francophone des Équipes Pluridisciplinaires en Acouphénologie – AFREPA
- Action pour la solution cochléaire et les technologies auditives d'avenir – ASCOLTA



**ASSOCIATION**  
**JOURNÉE**  
**NATIONALE DE**  
**L'AUDITION**



- Professeur Cédric Annweiler – Gérontopôle Pays de la Loire
- Professeur Bruno Vellas - IHU HealthAge - Gérontopôle de Toulouse
- Professeur Bernard Fraysse, ancien président de la Société Mondiale d'ORL en charge de la formation
- Fédération Nationale des Orthophonistes – FNO
- Institut de l'Audition, Centre de l'Institut Pasteur
- Professeur Michel Mondain, président - Conseil National Professionnel ORL - CNP ORL
- Syndicat des Audioprothésistes – SDA
- Syndicat National des centres d'Audition Mutualiste - SYNAM
- Visaudio
- Johann Vitrey-Tardif, devenu sourd implanté, Président du Comité d'Ethique Français de l'ORL